

Directive 5

GASTRO-ENTÉRITE D'ALLURE VIRALE (GEV)

- Résidences privées pour aînées (RPA) secteur en catégorie 3 (uniquement dans les établissements mixtes avec de la catégorie 4)
- Résidence intermédiaire (RI) toutes clientèles ou directions (Exclure RI SAPA)
- Résidence intermédiaire spécialisée (RIS)
- Résidence à assistance continue (RAC) incluant celles IUSMQ
- Unité de réadaptation comportementale intensive (URCI)
- Centre de réadaptation en dépendance de Québec (CRDQ)

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (PA)

- Préconiser l'application des précautions additionnelles (PA) [GOUTTELETES/CONTACT](#) à la chambre pour indiquer aux TdeS le type d'ÉPI à porter afin de se protéger et protéger les autres usagers/TdeS :
 - Placer l'affichette de PA à la porte
 - Rendre disponible l'ÉPI, des produits désinfectants homologués par Santé Canada et solution hydroalcoolique (SHA)
 - Placer un chariot à linge souillée à l'intérieur de la chambre

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Préconiser le changement la literie quotidiennement
 - Manipuler la literie souillée prudemment, sans secouer
- Informer l'usager qu'il **devrait** demeurer à sa chambre jusqu'à 48 h après la fin des symptômes :
- Si une situation clinique ou sociale particulière exigeant le non-respect des PA :
 - Demander de procéder à l'HdM :
 - En entrant et en sortant de la chambre
 - Avant de manger
 - Après être allé aux toilettes
- Faire de l'enseignement à l'usager et ses proches. Référence [Feuillelet information à l'intention des usagers et de leurs proches](#)
- Faire le repérage précoce de tout nouveau cas et instaurer les PA
 - Instaurer les PA [GOUTTELETES/CONTACT](#) de façon préventive pour 48 h pour un usager transféré d'une unité en éclosion.
- Rechercher les [CONTACTS ÉTROITS](#)
- Se référer à la section [DURÉE](#) pour connaître la durée des PA (voir section Durée)

Si 2 cas et plus symptomatiques de cas suspectés de GEV :

- Compléter et acheminer le [Formulaire de signalement d'une éclosion à la DSPu et PCI](#)

DURÉE DES PA

48 h après la fin des symptômes

- Évaluer la possibilité de retirer les PA lorsque l'élément ci-haut mentionné est observé
 - En présence de symptômes ne permettant pas de retirer les PA, il faut maintenir celles-ci pour une période de 24 h supplémentaires dans le but d'observer l'évolution de la situation
 - Une évaluation est requise toutes les 24 h jusqu'à la résolution des symptômes

Préconiser le nettoyage/désinfection des high touch de la chambre ou de l'appartement selon les modalités habituelles lors du retrait des PA

Directive 5

GASTRO-ENTÉRITE D'ALLURE VIRALE (GEV)

- Compléter et acheminer le [formulaire de signalement DSPU et PCI](#)

Lors de situations complexes, vous pouvez adresser votre questionnaire à l'adresse suivante :

pci.communautaire.ciussscnc@ssss.gouv.qc.ca

GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET SERVICES

- Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'usager (ex. : chaise d'aisance, thermomètre.)
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel en tout temps après utilisation
- Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Préconiser l'utilisation : [Procédure relative à la gestion du matériel non critique](#)
 - Si peroxyde d'hydrogène non disponible, utiliser un produit homologué par Santé Canada

TRANSFERTS

Aviser le milieu receveur et le transporteur des PA si besoin de transfert vers un établissement de santé

SOINS D'HYGIÈNE/SERVICE ALIMENTAIRE/BUANDERIE/PROCHES AIDANTS/VISITEURS/ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

- Respecter les pratiques de base et les PA
- Selon les modalités habituelles

ÉCLOSION

DIRECTIVES COMPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION

- Lors d'apparition de nouveaux cas, compléter et acheminer le Formulaire de suivi de cas — Gestion d'éclosion — Directives 5 et 7 ([ANNEXE 14](#))
- Compléter et acheminer le Formulaire signalement d'une éclosion à la DSPublique et PCI (section du début) **si cela n'a pas déjà été fait antérieurement**
- Renforcer les pratiques de base en insistant sur l'hygiène des mains

FIN D'ÉCLOSION

- L'éclosion se termine 96 h après la fin des symptômes du dernier cas
- Compléter et acheminer le Formulaire signalement d'une éclosion à la DSPublique et au service de PCI ([ANNEXE 12](#)) (section bilan fin d'éclosion)